

DEC182405DRH

Décision portant nomination de M. Stéphane PAGNAT aux fonctions de responsable du Service Central des Concours adjoint à la Direction des Ressources Humaines

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision n° 100169DAJ du 1^{er} octobre 2010 modifiée portant organisation de la direction des ressources humaines ;

Vu la décision n° 150941DAJ du 24 mars 2015 portant nomination de M. Pierre Coural aux fonctions de directeur des ressources humaines.

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} janvier 2018, M. Stéphane PAGNAT, est nommé aux fonctions de responsable du Service Central des Concours adjoint à la DRH.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 août 2018

Le directeur
de la Direction des ressources
humaines

Pierre Coural



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange
75974 PARIS

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Septembre 2018
ISSN 1148-4853

Établissement public
à caractère scientifique
et technologique Recherche

Organisation générale du CNRS

Exercice des activités
Article unique
Art. 1. -
Art. 2. -
Art. 3. -

signature

[illegible][illegible][illegible]

Decision de subvention
Decision de nomination
Circulaires ministérielles
Dons et legs consentis au CNRS

Via Indipendenza, 10001 Venezia
 d'evoluzione dei bisogni e degli



www.cnrs.fr